Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 15

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1re Année - No 15 - 1er Avril 1902

La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er & le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An: Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteur en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

FRANZ LISZT

(*fin*)

Si la conception du *Christus* dénote la conformité du génie qui l'a inspiré, avec celui qui a dicté les *Symphonies*, l'expression musicale y est absolument différente et nous avons affaire maintenant à un Liszt nouveau. Je ne saurais l'établir par des mots, puisque c'est une question de pure musique. La tendance de Liszt, comme compositeur d'Eglise, se marque extérieurement en ceci, que dans la construction de ses motifs il part de l'intonation liturgique du plain-chant et que, dans leur développement harmonique, il emploie un mélange inconnu jusqu'à lui de cette « tonalité libre » dont parle Fétis et des anciens modes d'Eglise, comme ce mode « lydien » dans lequel Beethoven (second morceau du quatuor en la mineur, op. 135,) chante le *ringraziamento offerta alla divinita da un guarito*, ou ce « dorien, » ce « phrygien, » cet « éolien, » cet « ionien, » — qu'importent les noms pédantesques! — auxquels Bach recourt souvent, dans ses Pièces d'orgue, par exemple. On s'accorde à reconnaître que la *Missa choralis* de 1859 est le chef-d'œuvre du maître dans ce style liturgique. J'ajouterai seulement que, pour en saisir les beautés et en subir l'émotion, il faut, — comme en toutes choses, — un peu d'accoutumance. Si l'art de Wagner procède du choral de Bach et du contrepoint allemand, c'est-à-dire de formes qui nous sont familières, celui de Liszt (dans sa musique d'église), procède du choral grégorien et du style homophone de Palestrina, formes austères dont nous avons en partie perdu le sens. Il n'a pas tenu à Liszt de le réveiller en nous, et avant tout dans cette Eglise catholique où il n'a point cessé de combattre l'influence de ce qu'on appelle assez heureusement « le style jésuite. » Mais j'en ai dit assez, j'espère, pour que l'on comprenne dans quelle mesure et dans quelle acception il est légitime de le considérer comme un artiste « catholique, » par opposition à la tradition protestante Bach-Wagner.

Ai-je fait entendre aussi pourquoi j'estimais que la critique musicale d'Allemagne n'a pas tort de voir en Liszt le successeur de Beethoven? J'espère justifier cette opinion par les considérations qui suivent, et j'y tiens pour cette raison qu'il ne s'agit pas ici d'une question vaine de classement ou de dénomination, mais de tendance esthétique.

La symphonie telle que l'a conçue Liszt n'est pas une imitation de la symphonie de Beethoven; cette imitation existe, — dans les œuvres de Schumann qui portent ce titre, par exemple, et dans celles de Johannes Brahms. Je